

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE  
1 place de la Mairie  
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE  
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 novembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

**Date de convocation** : le 04 novembre 2024

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
<b>En exercice :</b>	11
<b>Présents :</b>	8
<b>Suffrages exprimés :</b>	10
<u>Vote :</u>	
<b>Pour :</b>	10
<b>Contre :</b>	0
<b>Abstention :</b>	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, M. Thomas LHOMMEAU.

Absents excusés : M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE, M. Vincent BONNIN

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Éric INGWILLER à M Thomas LHOMMEAU. M. Vincent BONNIN donne pouvoir à Mme Sylvie BAZILLE.

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

## TARIFS COMMUNAUX 2026

Habituellement, nous délibérons que pour l'année suivante, ce qui pose problème en cas de location pour l'année d'après. Monsieur le Maire propose de faire comme pour le gîte, soit une délibération, cette année, pour l'année n+1 et pour l'année n+2 et une délibération à partir de l'année prochaine seulement pour l'année n+2.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 3% par rapport à 2025, sauf pour le chauffage une augmentation de 10%.

Après discussion et délibération, les tarifs communaux 2026 sont examinés et votés par les membres du conseil municipal, à l'unanimité, comme suit :

Tarifs municipaux commune de Champagné-Saint-Hilaire					
Famille	Libellé	Remarques	Public concerné	Prix par	Tarifs 2026
Scolaire	Drap pour classe maternelle				15,00 €
Périscolaire	Accueil périscolaire MATIN de 7h30 à 8h20		QF inf ou égal à 800		1,40 €
Périscolaire	Accueil périscolaire MATIN de 7h30 à 8h20		QF supérieur à 800		1,46 €
Périscolaire	Accueil périscolaire SOIR de 16h à 16h50		QF inf ou égal à 800		1,00 €

# DÉLIBÉRATIONS

N°94/2024

	1ère tranche sans goûter				
<b>Périscolaire</b>	Accueil périscolaire SOIR de 16h à 16h50 1ère tranche sans goûter		QF supérieur à 800		<b>1,06 €</b>
<b>Périscolaire</b>	Accueil périscolaire SOIR de 16h50 à 18h45 2ème tranche avec goûter		QF inf ou égal à 800		<b>1,70 €</b>
<b>Périscolaire</b>	Accueil périscolaire SOIR de 16h50 à 18h45 2ème tranche avec goûter		QF supérieur à 800		<b>1,76 €</b>
<b>Périscolaire</b>	Accueil périscolaire Dépassement de l'horaire d'1/4 d'heure				<b>11,33 €</b>
<b>Périscolaire</b>	Accueil périscolaire Dépassement de l'horaire de plus d'1/4 d'heure				<b>32,00 €</b>
<b>Périscolaire</b>	Cantine - Repas élève				<b>3,77 €</b>
<b>Périscolaire</b>	Pourcentage de majoration sur le tarif de base tous les ans concernant toute inscription de dernière minute ou lors d'une absence non justifiée après 7h30 le jour même				<b>30%</b>
<b>Périscolaire</b>	Cantine - Prestation élève avec un PAI avec repas fourni par les parents				<b>1,16 €</b>
<b>Périscolaire</b>	Cantine - Repas enseignant				<b>7,53 €</b>
<b>Périscolaire</b>	Cantine - Repas agents travaillant à la cantine				<b>gratuit</b>
<b>Périscolaire</b>	Cantine - Repas extérieur (conseil municipal)				<b>gratuit</b>
<b>Travaux</b>	Tractopelle (machine)			heure	<b>45,00 €</b>
<b>Travaux</b>	Agent municipa			heure	<b>37,00 €</b>

Travaux AR Préfecture

086-218600526-20241113-20241119\_CT\_02-DE  
Reçu le 19/11/2024

# DÉLIBÉRATIONS

N°94/2024

<b>Travaux</b>	Nettoyage des salles des fêtes			heure	<b>37,00 €</b>
<b>Travaux</b>	Tracteur plus remorque ( machine)			heure	<b>35,00 €</b>
<b>Travaux</b>	Tracteur plus élagueuse (machine)			heure	<b>46,00 €</b>
<b>Travaux</b>	Tracteur plus balayeuse (machine)			heure	<b>35,00 €</b>
<b>Travaux</b>	Pose de buses ou modification d'entrée	Selon coût des fournitures et temps passé (mâchine + agent)			Selon coût des fournitures et temps passé (mâchine + agent)
<b>Photocopies</b>	Photocopie A4 noir et blanc recto		Tout public	unité	<b>0,40 €</b>
<b>Photocopies</b>	Photocopie A4 noir et blanc recto verso		Tout public	unité	<b>0,60 €</b>
<b>Photocopies</b>	Photocopie A3 noir et blanc recto		Tout public	unité	<b>0,50 €</b>
<b>Photocopies</b>	Photocopie A3 noir et blanc recto et verso		Tout public	unité	<b>0,70 €</b>
<b>Photocopies</b>	Photocopie A4 noir et blanc recto		Associations		<b>gratuit</b>
<b>Photocopies</b>	Photocopie A4 noir et blanc recto verso		Associations		<b>gratuit</b>
<b>Photocopies</b>	Photocopie A3 noir et blanc recto		Associations		<b>gratuit</b>
<b>Photocopies</b>	Photocopie A3 noir et blanc recto verso		Associations		<b>gratuit</b>
<b>Photocopies</b>	Reproduction de dossier			heure	<b>38,00 €</b>
<b>Copies</b>	Relevé de propriété A4		Tout public		<b>0,60 €</b>
<b>Copies</b>	Plan cadastre A4 couleur		Tout public		<b>1,40 €</b>
<b>Copies</b>	Plan cadastre A3 couleur		Tout public		<b>2,10 €</b>
<b>Divers</b>	Bon nouveau né				<b>75,00 €</b>
<b>Matériel</b>	Chaises pliantes	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune	chaise	<b>0,60 €</b>
<b>Matériel</b>	Chaises pliantes	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables) <b>faut-il louer les chaises ?</b>	Associations commune	chaise	<b>gratuit</b>

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119\_CT\_02-DE  
Reçu le 19/11/2024

# DÉLIBÉRATIONS

N°94/2024

<b>Matériel</b>	Chaises pliantes		Hors commune	chaise	<b>pas de prêt</b>
<b>Matériel</b>	Friteuse		Associations commune		<b>gratuit</b>
<b>Matériel</b>	Friteuse		Habitants de la commune		<b>pas de prêt</b>
<b>Matériel</b>	Friteuse		Hors commune		<b>pas de prêt</b>
<b>Matériel</b>	Tables pliantes 1800*750		Associations de la commune	table	<b>gratuit</b>
<b>Matériel</b>	Tables pliantes 1800*750	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune Week-end	table	<b>5,00 €</b>
<b>Matériel</b>	Tables pliantes 1800*750	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune par jour suppl	table	<b>1,80 €</b>
<b>Matériel</b>	Tables pliantes 1800*750		Hors commune	table	<b>pas de prêt</b>
<b>Matériel</b>	Table en bois avec tréteaux (2m ou 3m)		Associations de la commune		<b>Gratuit</b>
<b>Matériel</b>	Table en bois avec tréteaux (2m ou 3m)		Autres que associations de la commune		<b>pas de prêt</b>
<b>Matériel</b>	Bancs	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune	banc	<b>1,80 €</b>
<b>Matériel</b>	Bancs		Association de la commune	banc	<b>gratuit</b>
<b>Matériel</b>	Bancs		Hors commune	banc	<b>pas de prêt</b>
<b>Matériel</b>	Grosse Sono (4baffs)	Avec caution 100€	Association de la commune		<b>105,00 €</b>
<b>Matériel</b>	Grosse Sono (4baffs)		Habitants de la commune		<b>pas de prêt</b>
<b>Matériel</b>	Grosse Sono (4baffs)		Associations hors commune		<b>pas de prêt</b>
<b>Matériel</b>	Parquet (27 éléments)		Commune		<b>pas de prêt</b>
<b>Matériel</b>	Chiens errants Capture par les AR Préfecture				<b>90,00 €</b>

# DÉLIBÉRATIONS

N°94/2024

	agents ou les élus				
<b>Cimetière</b>	Concession cinquanteaire				<b>495,00 €</b>
<b>Cimetière</b>	Concession trentenaire				<b>370,00 €</b>
<b>Cimetière</b>	Concession 15 ans columbarium				<b>440,00 €</b>
<b>Cimetière</b>	Concession 30 ans columbarium				<b>705,00 €</b>
<b>Cimetière</b>	Dispersion de cendres				<b>65,00 €</b>
<b>Assainissement</b>	Raccordement à l'égout (remise aux normes) Raccordement à l'égout (neuf) Prime fixe Taxe variable				<b>Compétence et Tarifs Eaux de Vienne-SIVEER</b>
<b>Pêche</b>	Ticket journalier avec lâcher de truites	1 ticket le samedi et 1 ticket le dimanche			<b>10,00 €</b>
<b>Pêche</b>	Ticket journalier hors lâcher de truites				<b>5,00 €</b>
<b>Pêche</b>	Ticket annuel adultes	Week end avec lâcher de truites compris			<b>50,00 €</b>
<b>Pêche</b>	Ticket annuel enfant	Accompagné par un adulte possédant un ticket	Enfant de 12 à 16 ans		<b>5,00 €</b>
<b>Pêche</b>	Ticket annuel enfant	Accompagné par un adulte possédant un ticket	Enfant moins de 12 ans		<b>Gratuit</b>
<b>Pêche</b>	Ticket "deux jours, une nuit" carpiste				<b>20,00 €</b>
<b>Pêche</b>	Ticket annuel "carpiste" (pêche de nuit)	Week end avec lâcher de truites compris			<b>70,00 €</b>
<b>Camping</b>	Camping de groupe			Personne	<b>5,00 €</b>
<b>Publicité bulletin</b>	Encart publicitaire couleur 1/4 de page				<b>50,00 €</b>
<b>Publicité bulletin</b>	Encart publicitaire couleur 1/2 page				<b>100,00 €</b>
<b>Publicité bulletin</b>	Encart publicitaire couleur 1 page				<b>200,00 €</b>

**AR Prefecture**

086-218600526-20241113-20241119\_CT\_02-DE  
Reçu le 19/11/2024

5/8

Page du registre n°

# DÉLIBÉRATIONS

N°94/2024

<b>Marché hebdomadaire</b>	Emplacement quel que soit le nombre de mètres linéaires utilisés de 10 mètres au maximum, <u>avec ou sans besoin d'électricité</u>			Emplacement	<b>Gratuit</b>
<b>Dépôt sauvage</b>	Intervention des agents pour enlèvement				<b>160,00 €</b>
<b>Dépôt sauvage</b>	Infraction constatée - Amende				<b>160,00 €</b>
<b>Foin</b>	Vente de foin			Hectare/parcelle	<b>80,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Animation 1 fois par semaine		Association Gym Volontaire de Champagné-Saint-Hilaire		<b>gratuit</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Manifestation		Associations de la commune	Une fois par an	<b>gratuit</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Manifestation (loto, belote, théâtre...)		Associations de la commune		<b>63,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Manifestation (loto, belote, théâtre...)		Associations hors commune		<b>142,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	2 Repas consécutifs		Habitants de la commune		<b>280,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	2 Repas consécutifs		Habitants hors commune		<b>393,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	1 seul repas		Associations de la commune		<b>113,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	1 seul repas		Associations hors commune		<b>222,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Vaisselle	Pour une animation dans l'année civile	Associations de la commune		<b>Gratuit</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Vaisselle				<b>74,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Chauffage	Pour une animation dans l'année civile	Associations de la commune		<b>Gratuit</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Chauffage repas	Chauffage du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période			<b>105,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Mariage ou autre (vendredi après-midi au lundi matin)		Habitants de la commune		<b>393,00 €</b>

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119\_CT\_02-DE  
Reçu le 19/11/2024

# DÉLIBÉRATIONS

N°94/2024

<b>Grande salle des fêtes</b>	Mariage ou autre (vendredi après-midi au lundi matin)		Habitants hors commune		<b>509,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Chauffage pour mariage (vendredi après-midi au lundi matin)	Chauffage du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période			<b>162,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Ménage	A la demande		Heure	<b>37,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Cuisine seule			1/2 journée	<b>58,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Cuisine seule			journée	<b>110,00 €</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Location par tranche de 6h pour une réunion ou une activité sans besoin de cuisine/vaisselle/c hauffage	Location possible que 3jours avant	Associations de la commune	6h	<b>Gratuit</b>
<b>Grande salle des fêtes</b>	Location par tranche de 6h pour une réunion ou une activité sans besoin de cuisine/vaisselle/c hauffage	Location possible que 3jours avant	Autres qu'association de la commune	6h	<b>31,00 €</b>
<b>Salle des associations</b>	Réunion		Associations de la commune		<b>gratuit</b>
<b>Salle des associations</b>	Vin d'honneur		Habitants de la commune		<b>74,00 €</b>
<b>Salle des associations</b>	Vin d'honneur		Habitants hors commune		<b>127,00 €</b>
<b>Salle des associations</b>	Vin d'honneur		Associations de la commune		<b>gratuit</b>
<b>Salle des associations</b>	Vin d'honneur		Associations hors commune		<b>127,00 €</b>
<b>Salle des associations</b>	2 Repas consécutifs		Habitants de la commune		<b>127,00 €</b>
<b>Salle des associations</b>	1 seul repas		Associations de la commune		<b>gratuit</b>
<b>Salle des associations</b>	1 ou 2 repas		Habitants hors commune		<b>195,00 €</b>
<b>Salle des associations</b>	1 ou 2 repas		Associations hors commune		<b>195,00 €</b>
<b>Salle des associations</b>	Repas de jeunes (pour les 18 ans et 1 seul repas)		Habitants de la commune		<b>72,00 €</b>

**AR Prefecture**

086-218600526-20241113-20241119\_CT\_02-DE  
Reçu le 19/11/2024

7/8

Page du registre n°

# DÉLIBÉRATIONS

N°94/2024

<b>Salle des associations</b>	Repas de jeunes (pour les 18 ans et 1 seul repas)		Habitants hors commune		<b>pas de prêt</b>
<b>Salle des associations</b>	Chauffage pour une journée	Chauffage du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période	Associations de la commune		<b>Gratuit</b>
<b>Salle des associations</b>	Chauffage pour une journée	Chauffage du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période	Autres qu'association de la commune		<b>44,00 €</b>
<b>Vaisselle perdue</b>	Couvert ou assiette	Minimum de facturation de 5€			<b>2,70 €</b>
<b>Vaisselle perdue</b>	Pichet				<b>10,00 €</b>
<b>Vaisselle perdue</b>	Ustensile ou équipement				<b>sur facture + 10€</b>

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,  
En mairie, le 13 novembre 2024

Le secrétaire de séance,  
Olivier PIN



Le Maire,  
Gilles BOSSI BOEUF



*Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

**AR Prefecture**

086-218600526-20241113-20241119\_CT\_02-DE  
Reçu le 19/11/2024

8/8

Page du registre n°